9 MAI 2017 : 67 ANS APRES….

Le 9 mai est l'occasion de rappeler l'évènement majeur de ce jour de 1950 où Robert Schuman, Ministre français des affaires européennes, a rendu publique une déclaration solennelle rédigée avec son complice Jean Monnet

Comme tous les ans cette journée est célébrée partout en Europe par diverses initiatives.

Cette année, ce 9 mai se situe dans une période où plusieurs Etats membres sont confrontés à des échéances démocratiques : L'Autriche, les Pays Bas dont les peuples ont su rejeter, les forces nationalistes avec une forte participation des citoyens aux élections, la France qui sortira d'une période électorale difficile avec, espérons-le, des résultats identiques, en attendant les élections allemande en septembre prochain.

C'est l'occasion aussi de mettre en avant notre appartenance à la Communauté européenne d'hier, à l'Union européenne d'aujourd'hui. C'est l'opportunité de réaffirmer notre double citoyenneté : Européen et Français, Européen et Polonais, Européen et Allemand…

Vous souvenez-vous de la date du 1er novembre 1993 ? Ce jour-là, les populations appartenant à un des Etats membres de la « Communauté européenne » devenue « l'Union européenne » **ont acquis un droit nouveau**, un statut juridique supplémentaire en devenant **« Citoyens de l'Union européenne ».**
C'est une première mondiale !! Aucun autre citoyen au monde ne dispose de droits transnationaux lui permettant de participer activement à l'élaboration des lois d'un groupe d'Etats-nations.

Cette citoyenneté de l'Union européenne se concrétise par plusieurs signes concrets: l'Euro pour les européens des 19 Etats membres concernés pouvant bénéficier de cette facilité à la libre circulation; le passeport avec l'intitulé des deux appartenances nationale et européenne; le drapeau européen; l'hymne européen : l'Ode à la Joie tiré de la 9e symphonie composée en 1823 par Ludwig van Beethoven, la carte d'appartenance à un régime de protection sociale permettant d'être pris en charge en cas de besoin dans l'un ou l'autre Etat membre, la carte « verte» d'assurance d'un véhicule permettant d'être assuré sur tout le territoire européen, le droit de vote direct, pour chacune et chacun d'entre nous, pour élire les parlementaires européens tous les cinq ans, la reconnaissance officielle de 24 langues, plus qu'un régime linguistique c'est le respect des cultures qui sont attachées à une langue de chacun des Etats membres, le dialogue social européen inscrit solennellement depuis le Traité de Maastricht….

L'Initiative Citoyenne Européenne - ICE -, instituée par le Traité de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007, entré en vigueur le 1er décembre 2009, qui permet aux citoyens européens que nous sommes de pouvoir s'exprimer pour demander à la Commission européenne d'élaborer une proposition dans tel ou tel domaine conforme aux dispositions prévues par les Traités. Plusieurs actions sont en cours pour que soit réexaminées les conditions d'accès à ce droit et ainsi les faciliter

La charte des droits fondamentaux, adoptée en 2000 mais reconnue comme base juridique que depuis le Traité de Lisbonne protège un ensemble de droits personnels, civils, politiques, économiques et sociaux

Cette année 2017, marque **le 30e anniversaire de deux programmes européens :** Celui pour lutter contre les cancers et Erasmus pour favoriser des brassages de jeunes étudiants ou apprentis, à cela s'ajoute récemment le programme « Service volontaire européen » ouvert aux jeunes en difficultés

La paix, plus que jamais d'actualité :

Rappelons-nous que **la Paix est le premier objectif** fixé à la réalisation de la construction européenne. La déclaration de Robert Schuman le précise *« La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques…L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre »*

Ces extraits datant du 9 mai 1950 sont toujours d'actualité, hélas. La Paix est toujours en danger aux frontières de l'Union européenne et du monde, avec, entre autre, en Russie V. Poutine et aux USA avec D. Trump tout aussi dangereux et incontrôlable, l'un comme l'autre.

Oui il nous faut renforcer notre Europe dans ses solidarités, ses cohérences et efficacités. Oui il faut rattraper le temps perdu de la non ratification du projet de Traité de la Communauté Européenne de la Défense le 30 août 1954 par l'assemblée nationale française, qui fait qu'aujourd'hui nous ne pouvons toujours pas avoir une politique européenne de défense

L'Europe et ses Etats membres doivent répondre aux attentes des populations meurtries par les guerres, mettre en œuvre les décisions prises à Bruxelles. Les réfugiés d'aujourd'hui nous font penser aux populations en exode d'hier. *« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait »* nous affirme Robert Schuman

Alors chiche !!!

Jean-Pierre Bobichon

Conseiller de Jacques Delors – Institut Jacques Delors

www.institutdelors.eu